



Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

*Helion***2**
COMPACT



54_14_16B

CONTENU :

- Un taille-haie sans lamier
- Un cordon d'alimentation pour la batterie
- Un tournevis torx
- Un guide de l'utilisateur
- 1 brassard
- 3 vis pour la tête de coupe
- La carte de garantie

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION



54_117575_F - 07/2017

Table des matières

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ	4
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL</i>	5
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE TAILLE-HAIES</i>	6
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE</i>	6
SIGNAUX DE SÉCURITÉ	7
<i>ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ</i>	7
<i>SIGNAUX DE SÉCURITÉ</i>	7
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	8
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</i>	8
<i>PRESENTATION DES LAMIER</i>	9
<i>ACCESSOIRES FOURNIS AVEC CHAQUE LAMIER</i>	9
MISE EN SERVICE DE L'OUTIL	10
<i>MONTAGE/DEMONTAGE DE LA POIGNEE</i>	10
<i>MONTAGE/DEMONTAGE DU LAMIER</i>	11
<i>MONTAGE DU DEFLECTEUR SUR LE LAMIER L63</i>	12
<i>PROTECTION DE LAMIER</i>	12
<i>UTILISATION DU FAST CONNECTOR</i>	13
<i>UTILISATION DU FAST CONNECTOR</i>	14
<i>ORIENTATION DE LA POIGNÉE</i>	15
MISE EN ROUTE ET UTILISATION	16
<i>UTILISATION DE LA GÂCHETTE DE COMMANDE ET DE LA POIGNEE AVANT</i>	16
<i>DÉMARRAGE</i>	17
<i>SÉLECTEUR DE VITESSE</i>	17
<i>CONSEILS D'UTILISATION DES LAMIER ADAPTABLES</i>	18
<i>TECHNIQUES DE TRAVAIL</i>	18
ENTRETIEN	19
<i>PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN</i>	19
<i>CONSEILS POUR L'ENTRETIEN DES OUTILS PELLENC</i>	20
<i>SERRAGE DES LAMES (DIFFICULTÉ 1)</i>	20
<i>NETTOYAGE</i>	20
<i>GRAISSAGE DU RÉDUCTEUR DE LAMIER (DIFFICULTÉ 1)</i>	21
<i>AFFÛTAGE DES LAMES (DIFFICULTÉ 2)</i>	21
<i>STOCKAGE</i>	22
<i>STOCKAGE HORS SAISON</i>	22
<i>OUTILS DE COUPE</i>	23
<i>ACCESSOIRES</i>	23
<i>CONSOMMABLES</i>	23
DEPANNAGE ET PROTECTION OUTIL	24
<i>PANNES ET DIAGNOSTICS POSSIBLES*</i>	24
GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC S.A.	25
DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	26

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour l'outil suivant : **HELION 2 COMPACT**.

Il est **IMPERATIF** que vous preniez connaissance de **LA TOTALITE** de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.

Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaire un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- Le taille-haie HELION 2 COMPACT est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement à la taille des végétaux.
- La société PELLENC S.A. décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC S.A. décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

Sécurité de la zone de travail

- a. Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
- b. Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
- c. Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

Sécurité électrique

- a. Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils à branchement de terre.
- b. Eviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.
- c. Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.

Sécurité des personnes

- a. Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.
- b. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
- c. Eviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.
- d. Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
- e. Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.
- f. S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux.
- g. Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.
- h. Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Utilisation et entretien de l'outil

- a. Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.
- b. Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.
- c. Débrancher la fiche de la source d'alimentation en courant et/ou le bloc de batteries de l'outil avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil.
- d. Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.
- e. Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
- f. Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.
- g. Utiliser l'outil, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.

Utilisation des outils fonctionnant sur batteries et précautions d'emploi.

- a. Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.
- b. N'utiliser les outils qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.
- c. Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.
- d. Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.

Maintenance et entretien

- a. Faire entretenir l'outil par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE TAILLE-HAIES

- 1**—Aucune partie du corps ne doit être approchée de la lame de coupe. Ne pas enlever le matériau coupé ou ne pas tenir le matériau à couper lorsque les lames sont mobiles. S'assurer que l'interrupteur est fermé lors de l'élimination du matériau resté coincé.
- 2**—Porter le taille-haies par les poignées, les lames de coupe étant à l'arrêt. Pendant le transport ou l'entreposage du taille-haies, toujours recouvrir le dispositif de coupe de son fourreau de protection.
- 3**—Tenir l'outil uniquement par les surfaces de préhension isolées car les lames de coupe peuvent entrer en contact avec un câble non apparent ou le propre cordon d'alimentation de l'outil.
- 4**—Conseil de vérifier la présence éventuelle de corps étrangers dans la haie, comme les clôtures en fils de fer et les tuteurs métalliques.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE

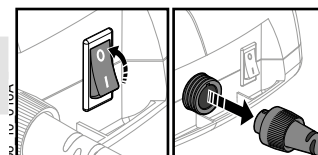


Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.



ATTENTION :

Avant toute intervention sur l'outil, vérifier qu'il est hors tension.



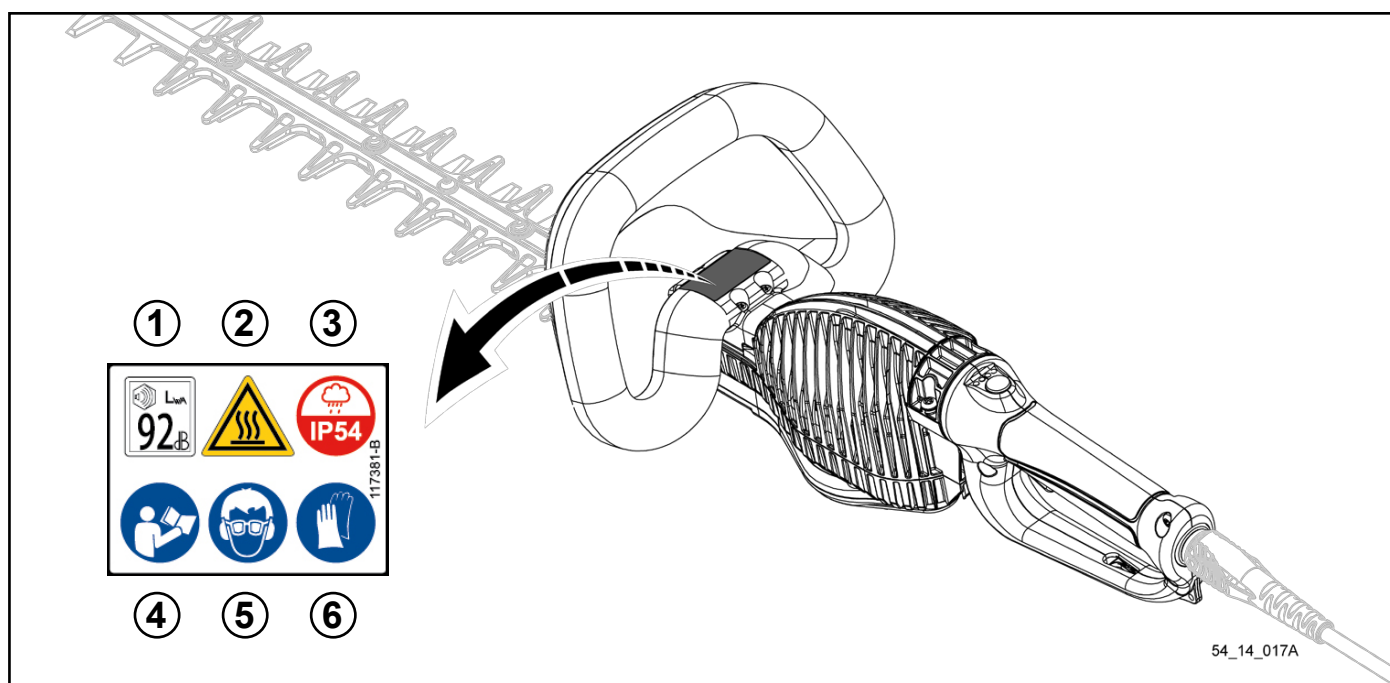
SIGNAUX DE SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ



	Équipement de protection	Port
1	Casque	Recommandé
2	Visière	Recommandé
3	Gants résistants	Obligatoire
4	Chaussures de sécurité	Recommandé
5	Dispositif antibruit	Obligatoire
6	Lunettes de protection	Obligatoire
7	Veste ou manchettes	Recommandé
8	Pantalon de travail	Recommandé

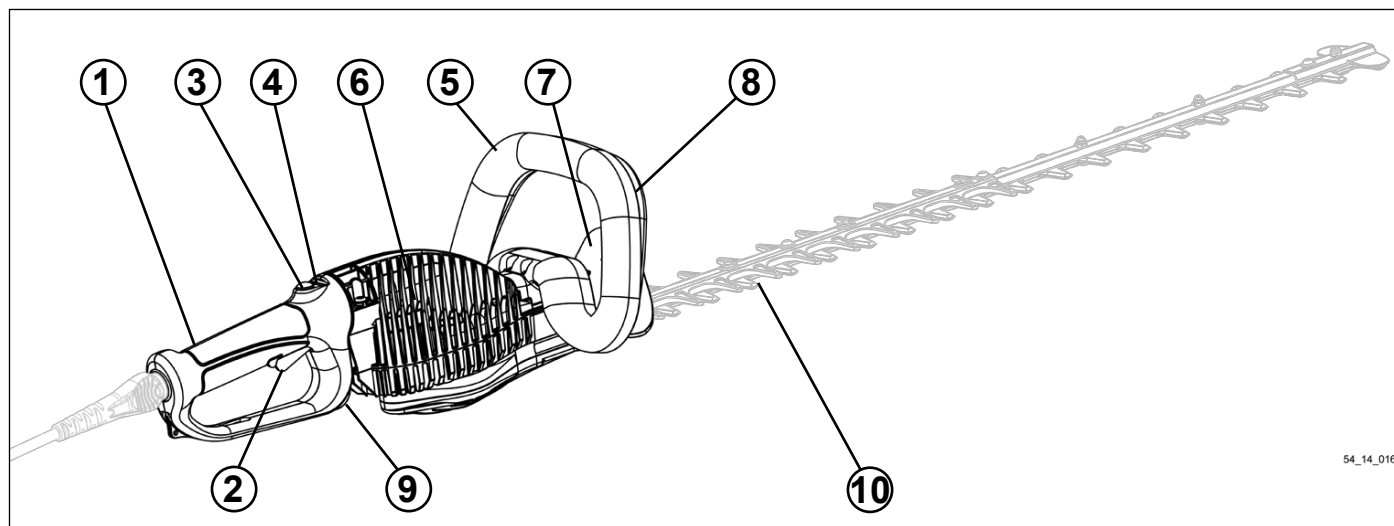
SIGNAUX DE SÉCURITÉ



- 1– Niveau de puissance acoustique LwA garanti.
- 2– Risque de brûlures (moteur).
- 3– IP54
- 4– Lire le manuel d'utilisation.
- 5– Port des lunettes et protections auditives obligatoire.
- 6– Port des gants obligatoire.

 **L'indice de protection IP54 concerne l'outil seulement, pas la batterie. Il signifie qu'il est protégé contre les poussières et contre les projections d'eau de toutes directions.**

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



- | | |
|---|---------------------------------------|
| 1– Poignée arrière | 7– Protège mains |
| 2– Gâchette d'actionnement | 8– Gâchette de sécurité poignée avant |
| 3– Sélecteur de vitesse | 9– Bouton de rotation poignée |
| 4– Voyant de mise sous tension et indicateur de vitesse | 10– Lamier |
| 5– Poignée avant | |
| 6– Carter moteur | |

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	HELION 2 COMPACT				
Puissance	1200 Watts				
Lamier	L27	L51	L63	L63D	L75
Poids lamier	1.0	1.4	1.5	1.7	1.6
Poids outil + lamier	3.0 Kg	3.4 Kg	3.5 Kg	3.7 Kg	3.6 Kg
Dimensions (L x l x H) en mm	745 *232*181	985 *232*181	1105 *232*181		1225 *232*181
Longueur de coupe utile / Lamier	270 mm	510 mm	630 mm		750 mm
Ecartement entre les dents	33 mm				
Hauteur des dents	24 mm				
Vitesse de la lame	3200 à 3800 Cps/mn				
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie				

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal avec un lamier de longueur 750 mm.

Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pA} = 80 \text{ dB(A)}$	$K = 1.5 \text{ dB(A)}$
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pC} < 130 \text{ dB(C)}$	

Valeurs déterminées selon les normes de mesurage acoustique NF EN ISO 11203 et NF EN ISO 3744.

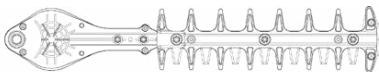
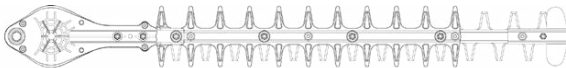
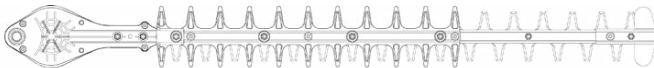
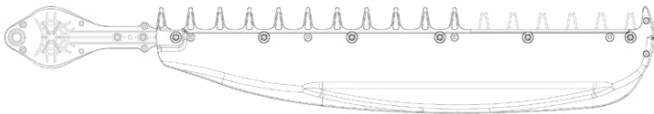
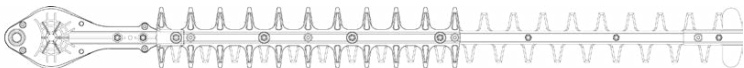
Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	91	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WAg}	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Valeur d'émission de vibration suivant EN 60745-2-15 :2009	poignée	incertitude $K_d = 1,5 \text{ m/s}^2$
	$a_h = 3.4 \text{ m/s}^2$	

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

PRESENTATION DES LAMIER

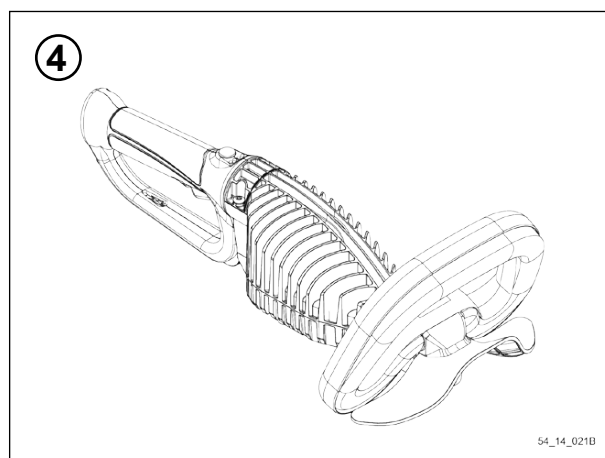
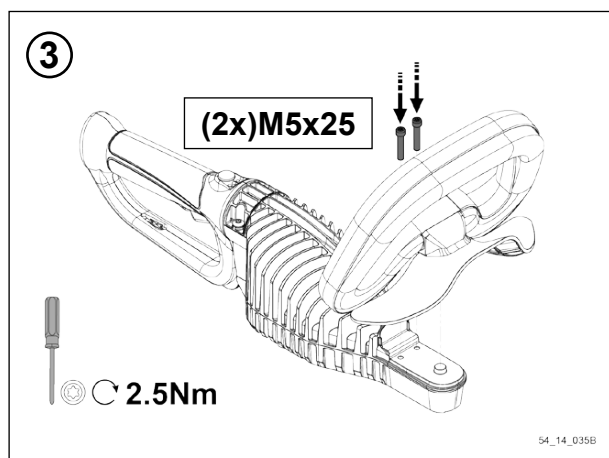
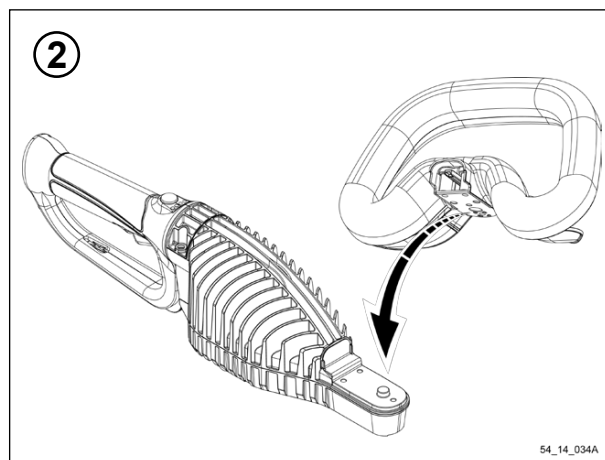
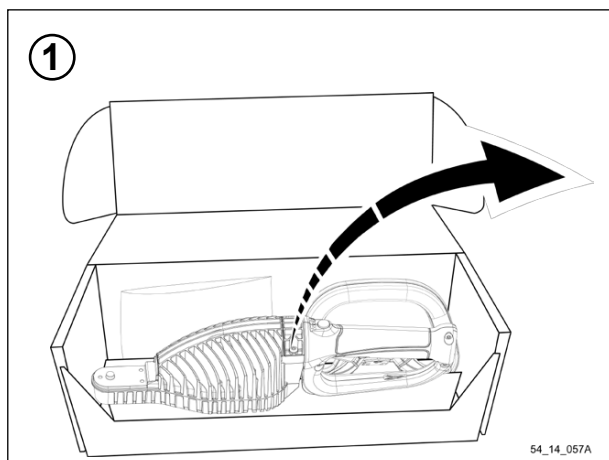
L27		 réf = 57096
L51		 réf = 56205
L63	seul	 réf = 56206
	avec kit déflecteur D	 réf = 56206 + réf = 57097
L75		 réf = 56207

ACCESSOIRES FOURNIS AVEC CHAQUE LAMIER

- Un fourreau de protection
- Une notice de montage
- Le certificat de conformité du lamier

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

MONTAGE/DEMONTAGE DE LA POIGNEE



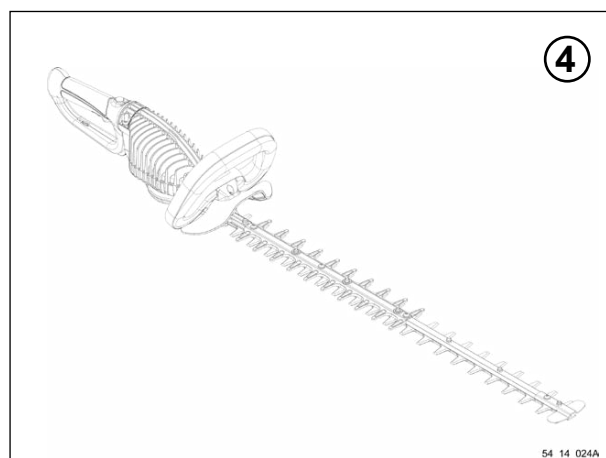
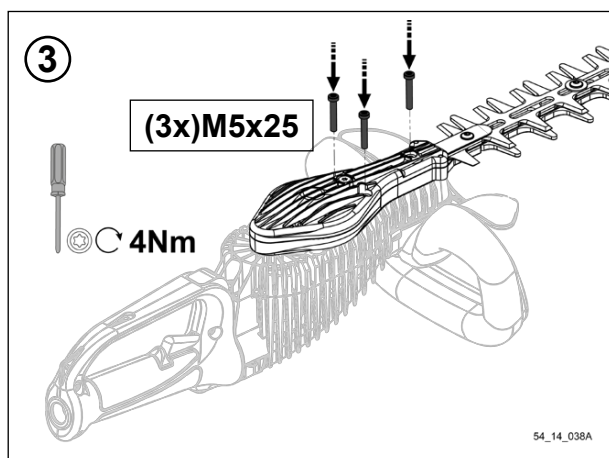
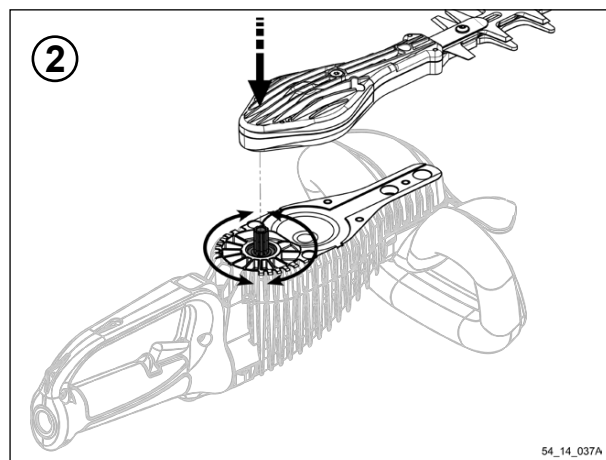
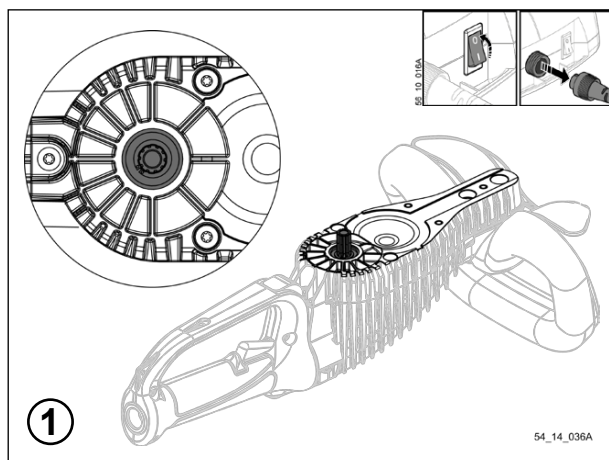
MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

MONTAGE/DEMONTAGE DU LAMIER



ATTENTION :

Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.



ATTENTION :

Ne jamais utiliser de lamier autre que celui spécifié par la société PELLENC, sous peine de s'exposer à des risques de blessures corporelles.

AVERTISSEMENT :

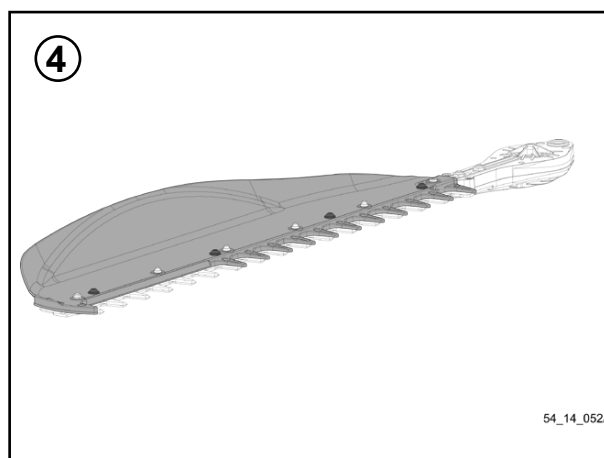
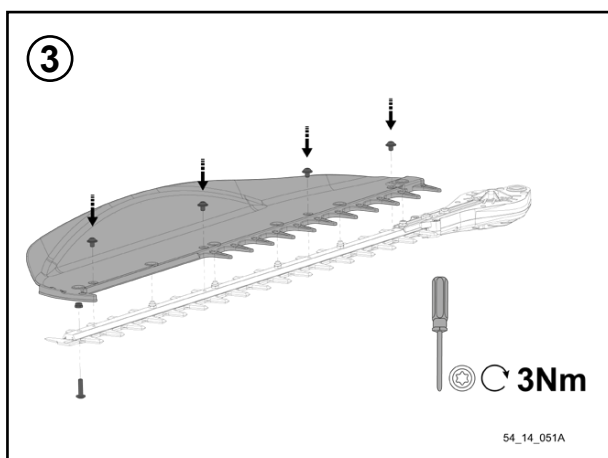
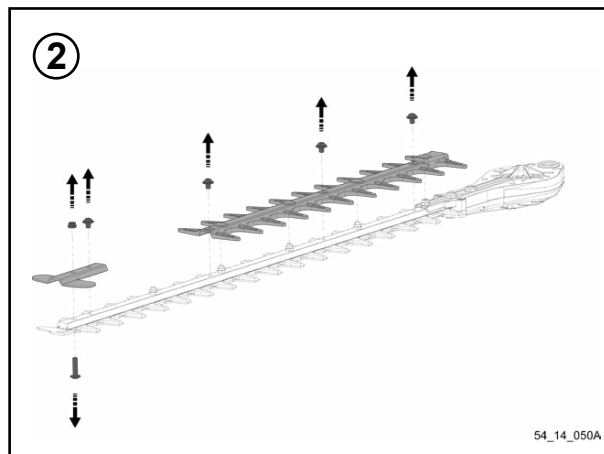
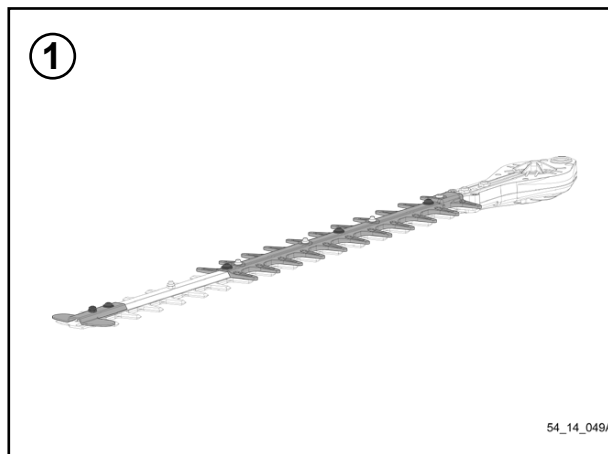


Le rodage du lamier doit être réalisé pendant 1 minute à chaque changement de lamier en fonctionnement à vide.

Vérifier le serrage du lamier après rodage.

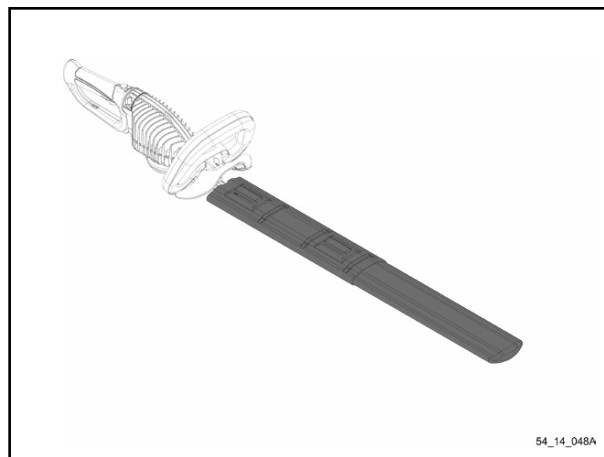
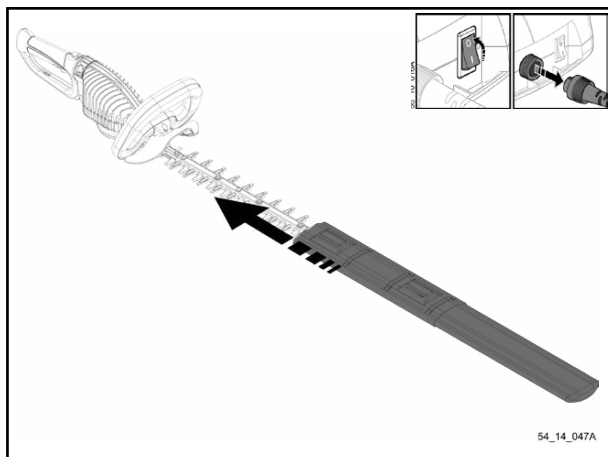
MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

MONTAGE DU DEFLECTEUR SUR LE LAMIER L63



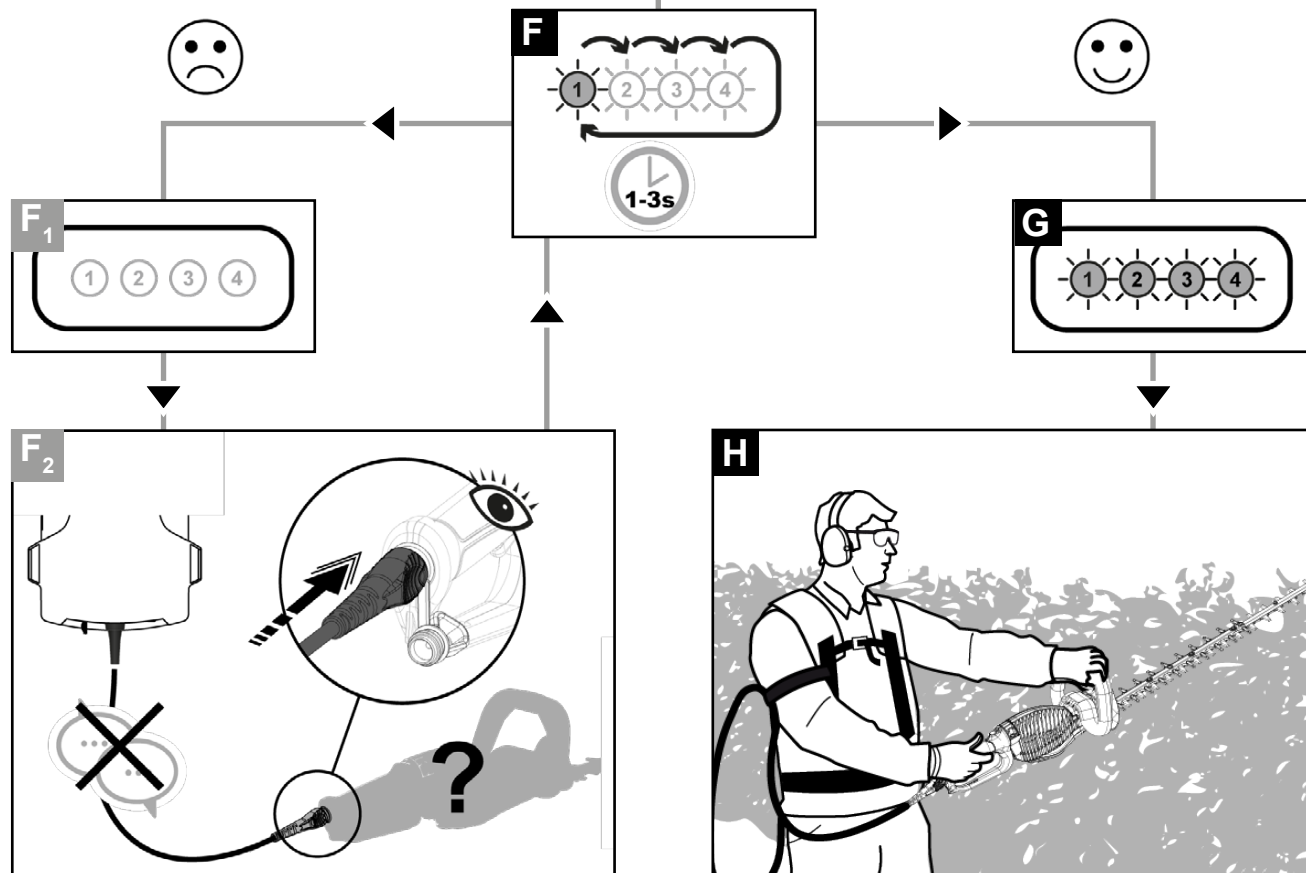
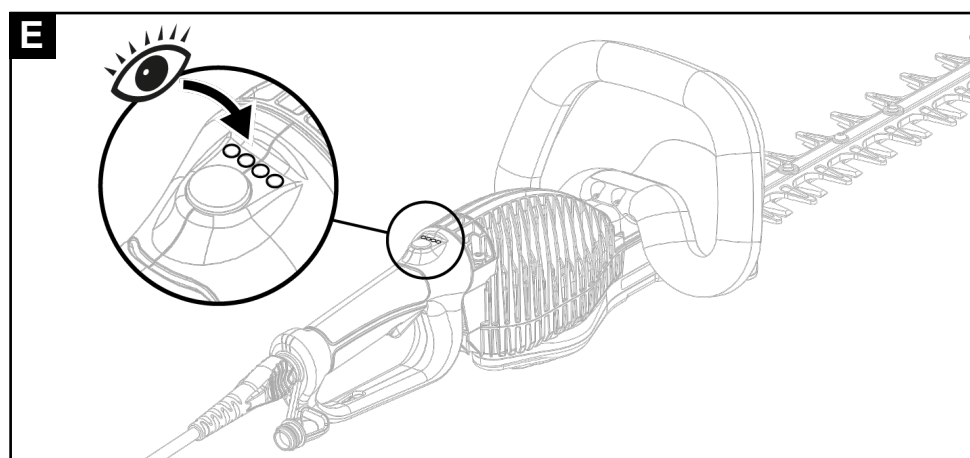
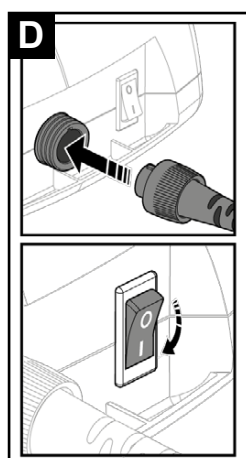
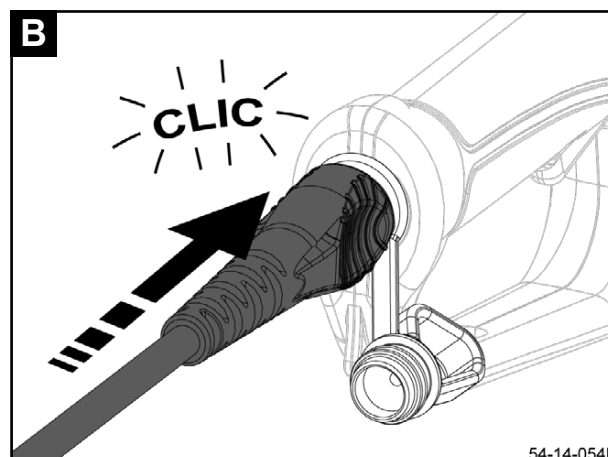
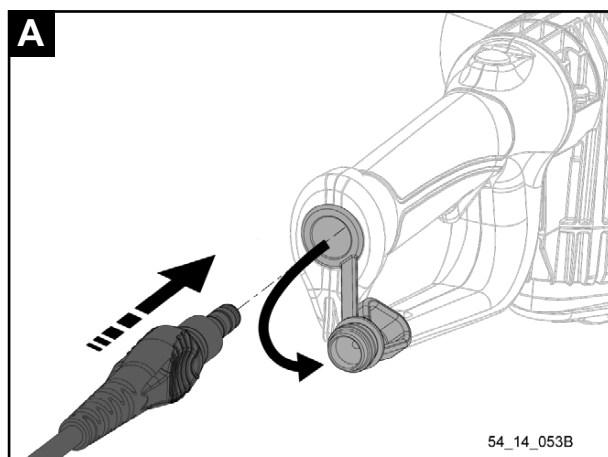
PROTECTION DE LAMIER

Mettre le fourreau de lamier dans tous les cas suivants :
transport, réglage, manipulation et stockage de l'outil.



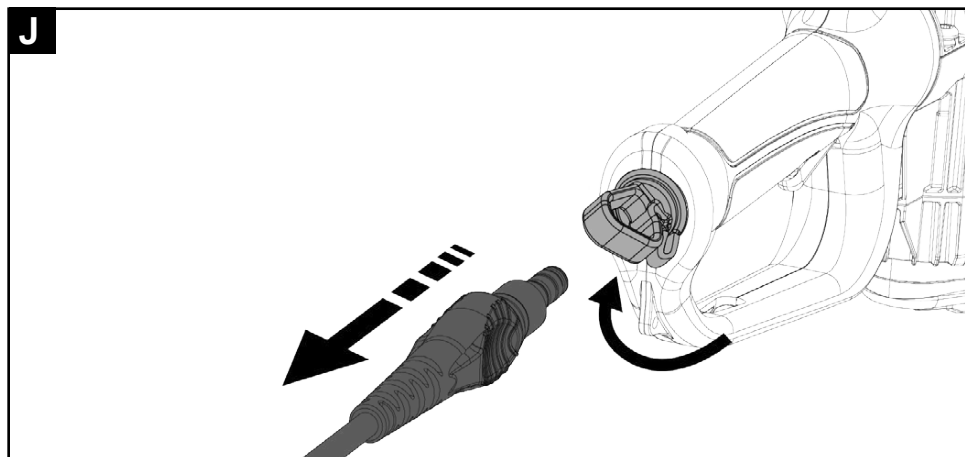
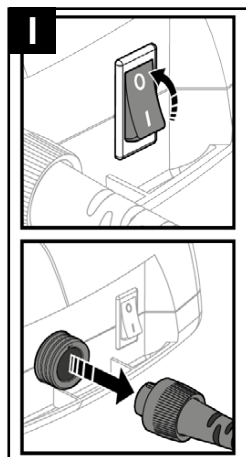
MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

UTILISATION DU FAST CONNECTOR



MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

UTILISATION DU FAST CONNECTOR



Ne pas manipuler la bague rétractable du connecteur. Si la bague est endommagée, remplacer le cordon.

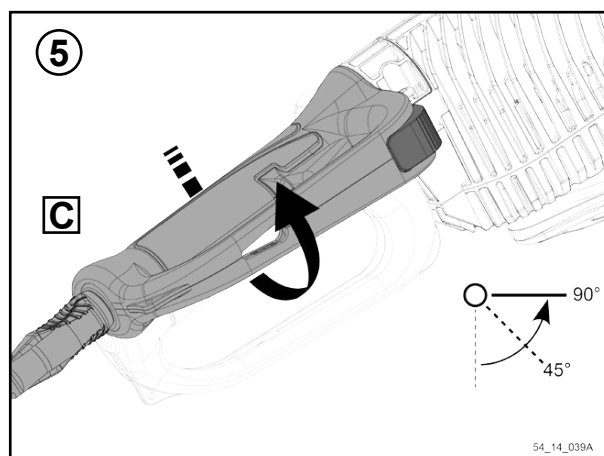
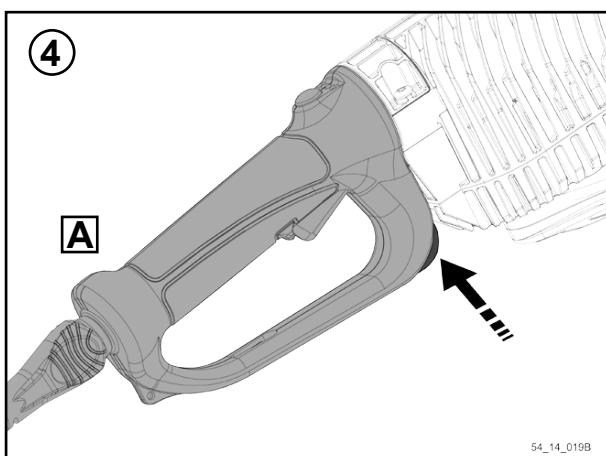
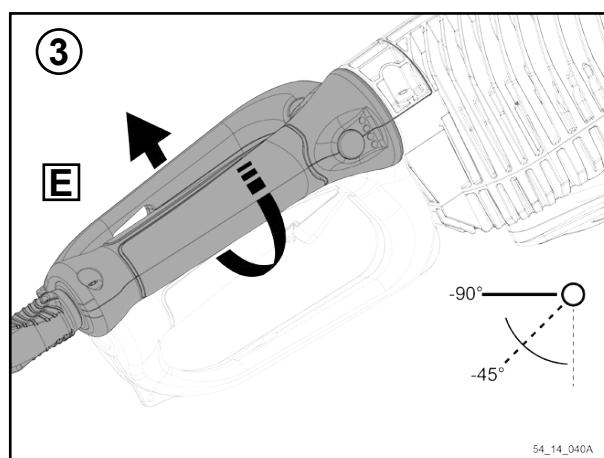
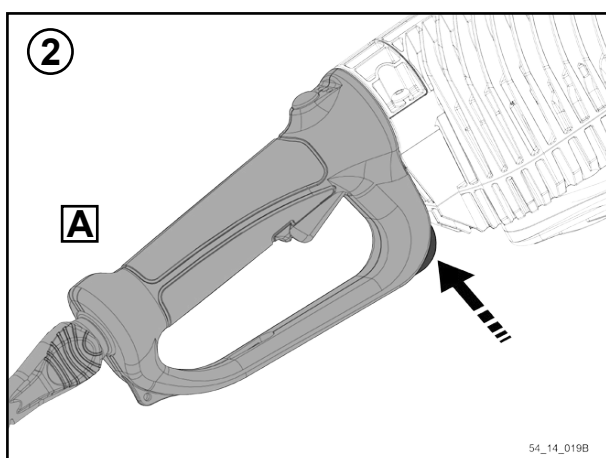
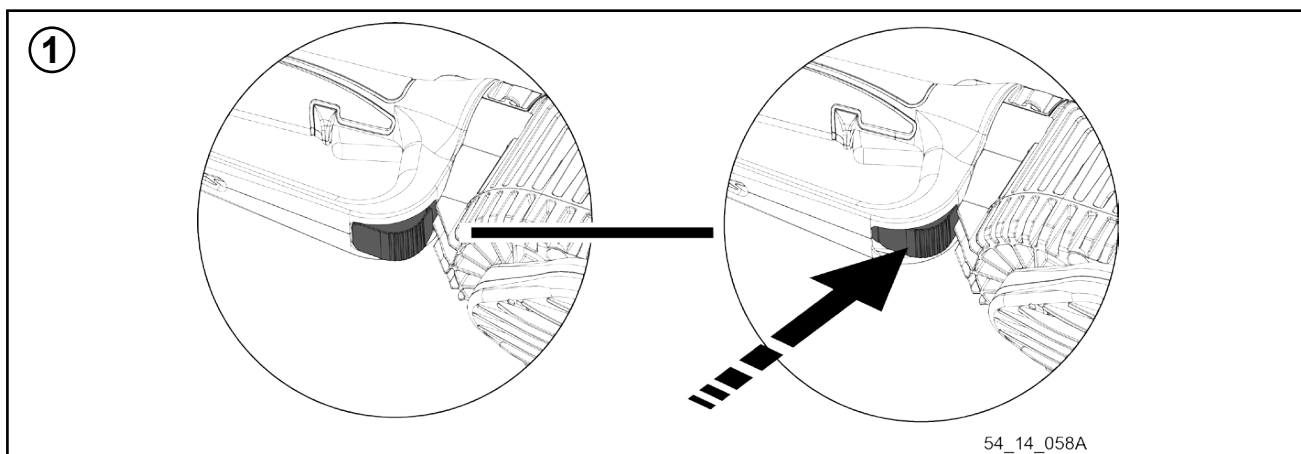


Afin de prolonger la durée de vie du connecteur, il est conseillé de le protéger lorsqu'il est à l'état débranché :

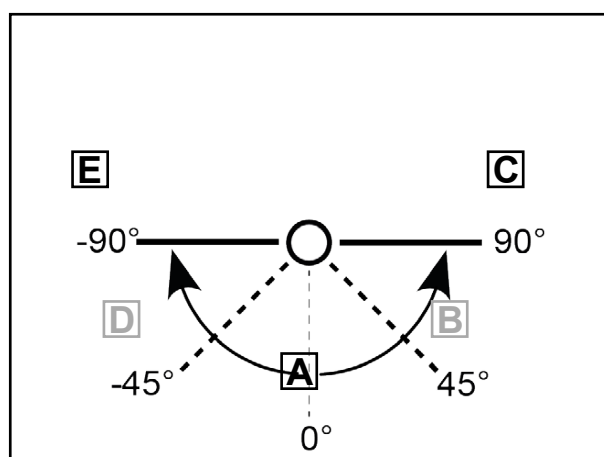
- d'une part sur l'outil en repositionnant systématiquement le bouchon du connecteur pour protéger la zone de connexion et empêcher l'entrée de corps étrangers.
- d'autre part sur le cordon en évitant de mettre le connecteur en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de lui faire subir des chocs importants (chutes).

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

ORIENTATION DE LA POIGNÉE



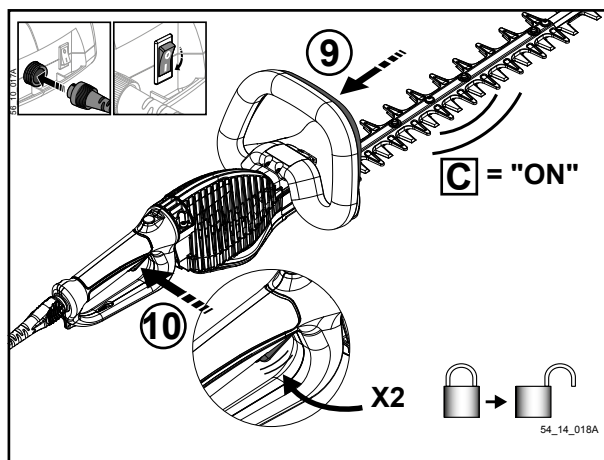
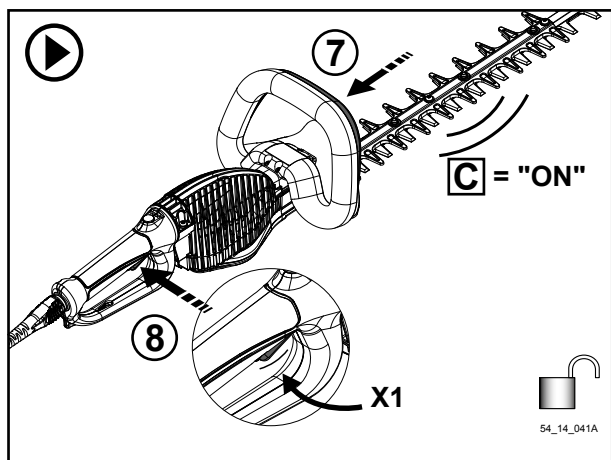
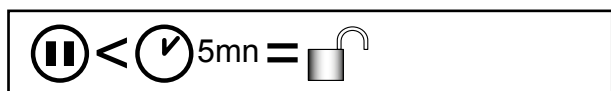
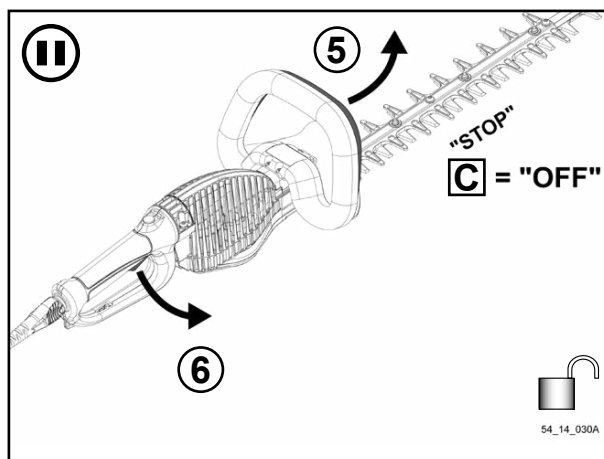
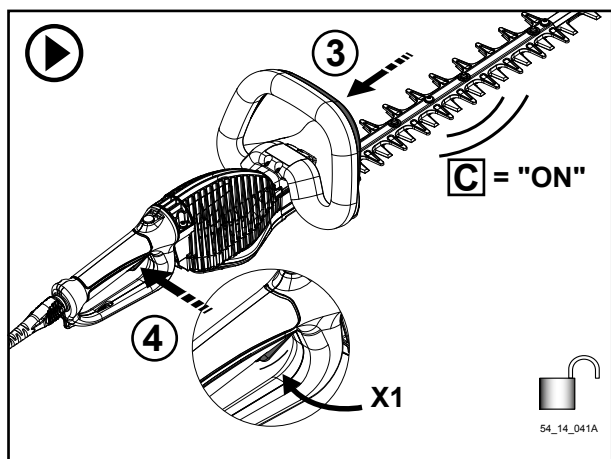
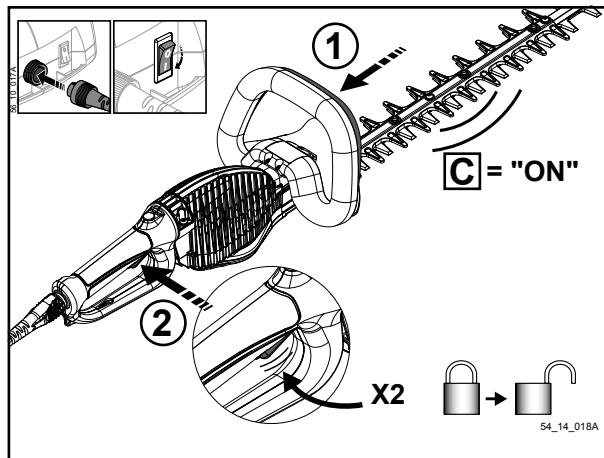
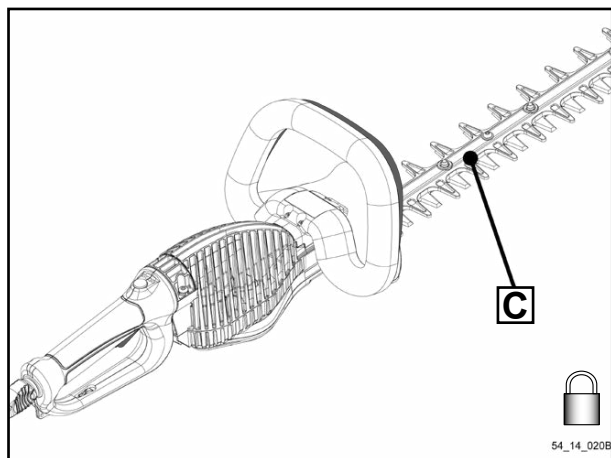
La poignée doit se situer dans une des 5 positions de blocage pour être fonctionnelle.



MISE EN ROUTE ET UTILISATION

UTILISATION DE LA GÂCHETTE DE COMMANDE ET DE LA POIGNEE AVANT

ATTENTION :
Vérifier le bon fonctionnement des sécurités avant de commencer à travailler.



ATTENTION : Ne jamais inhiber une sécurité de la machine.

MISE EN ROUTE ET UTILISATION

DÉMARRAGE

- A. Vérifier le chantier (cloture, piquets...)
- B. Mettre l'outil dans sa position de mise en route. Enlever le fourreau du lamier.
- C. Attacher le cordon d'alimentation au bras à l'aide du brassard fourni.
- D. Mettre la poignée arrière dans la position adéquate.
- E. Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur marche «I».



Si au moins 1 voyant sur la poignée est allumé, l'outil est sous tension

- F. Appuyer sur la sécurité de la poignée avant.
 - G. Appuyer sur la gâchette de la poignée arrière (double clic ou simple clic)
- Les lames du lamier fonctionnent en maintenant la gâchette de sécurité de la poignée avant et la gâchette d'actionnement de la poignée arrière appuyées.



54_08_004D



Toujours mettre en route le moteur avant de mettre le lamier en contact avec le bois.

SÉLECTEUR DE VITESSE

Votre outil est équipé d'un système de changement de vitesse. Ce changement permet d'optimiser la qualité de travail désirée à l'aide du sélecteur situé sur la poignée.

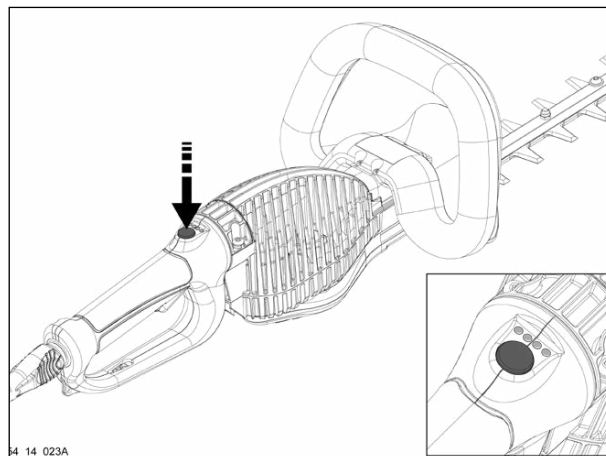
Quatre voyants situés sur la poignée permettent de connaître le niveau de vitesse sélectionné.



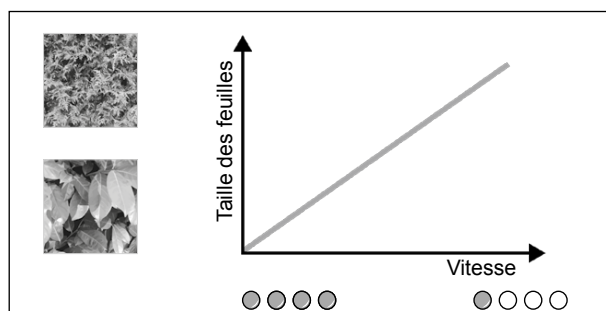
Ces voyants peuvent clignoter lorsque la température de l'outil se rapproche de la température de sécurité.



Réduire la vitesse au minimum pour une autonomie plus grande ou lorsque les voyants clignotent (arrêt sécurité thermique proche)



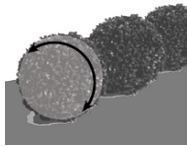
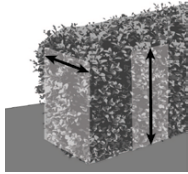
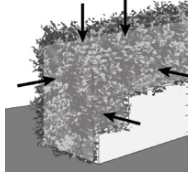
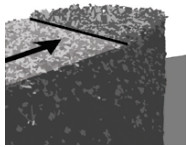
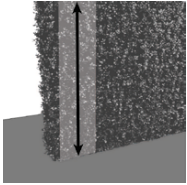
	Vitesse 1 (3200 cps / mn)
	Vitesse 2 (3400 cps / mn)
	Vitesse 3 (3600 cps / mn)
	Vitesse 4 (3800 cps / mn)



MISE EN ROUTE ET UTILISATION

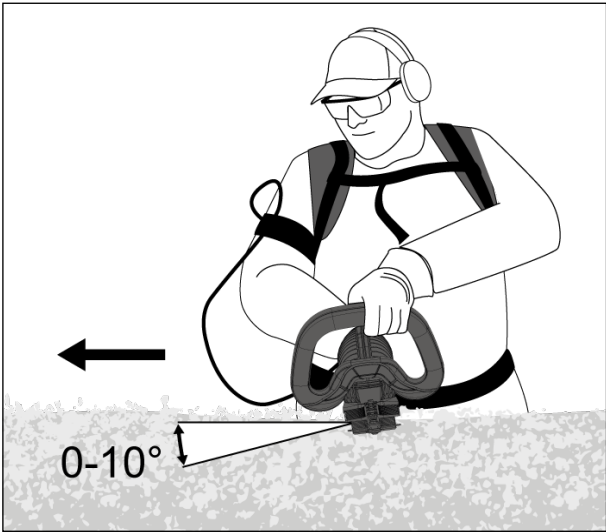
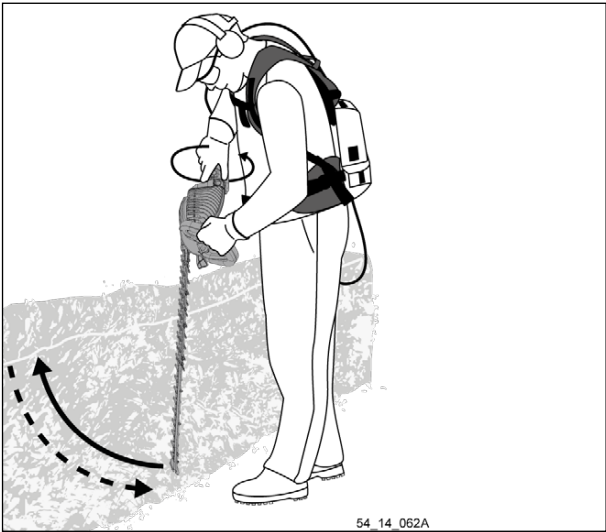
CONSEILS D'UTILISATION DES LAMIERES ADAPTABLES

ATTENTION ! Ne jamais couper autre chose que des végétaux.

					
L27	Arbustes et mise en forme				
L51			travail de rabattage grosse section		
L63		Végétation dense petite section			
L63D				Dessus de la haie. Objectif: avoir un très beau rendu, éviter la chute de déchets de taille à l'intérieur de la haie.	
L75		Gagner en profondeur de travail sur le dessus de la haie			Peu de densité - besoin de rendement.

 utilisation possible  utilisation optimale

TECHNIQUES DE TRAVAIL



ENTRETIEN

PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

Éléments concernés	Opérations	Fréquence				Difficulté	Notes
		Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Toutes les 50 heures	En cas de besoin		
Aspect général	Contrôle visuel des sécurités	X	X			1	
	Nettoyage		X			1	
Poignées / Gâchettes	Fonctionnement	X				1	
Visserie (hors lamier)	Serrage				X	1	
Lamier	Nettoyage		X			1	Très important. Influe directement sur la consommation (autonomie). Utiliser le spray PELLENC réf : 121633
	Lubrification	X	X			1	
	Visserie	X				1	Les vis du lamier : 3,0 N.m Les 3 vis de fixation : 4,0 N.m
	Affutage				X	2	45°
	Ajustement				X	2	Hauteur des colonnettes
	Graissage du réducteur			X		1	20g max de graisse PELLENC réf : 74588 ou réf : 115174
Batterie	Se référer à la notice d'utilisation de la batterie						

Niveau de difficulté :

1 = Réalisable par l'utilisateur

2 = Réalisable par le distributeur agréé

ENTRETIEN

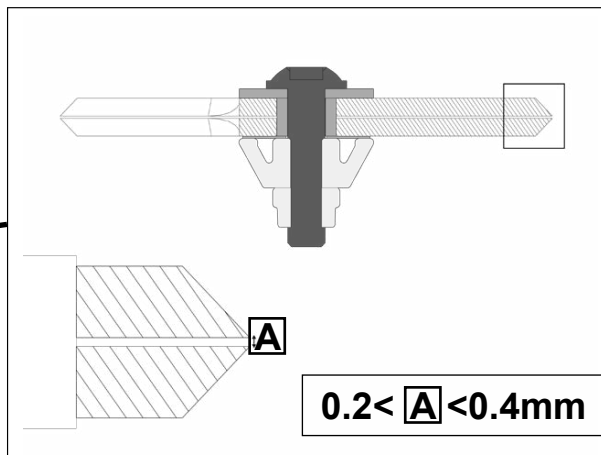
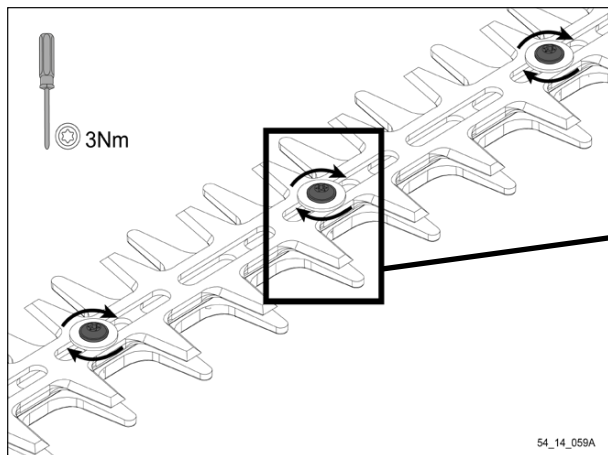
CONSEILS POUR L'ENTRETIEN DES OUTILS PELLENC



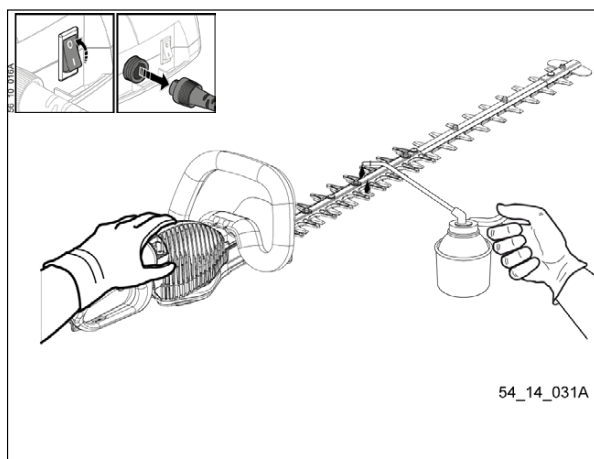
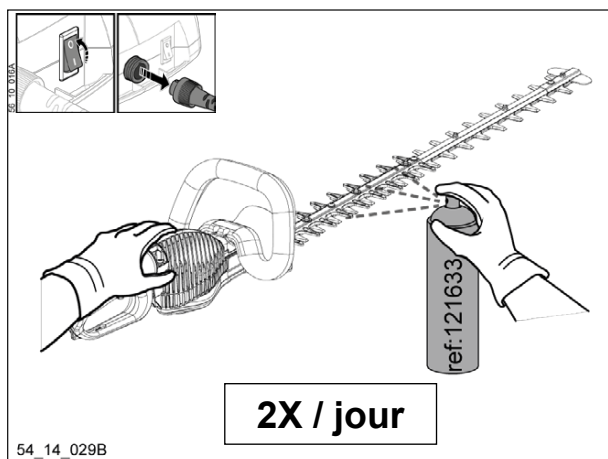
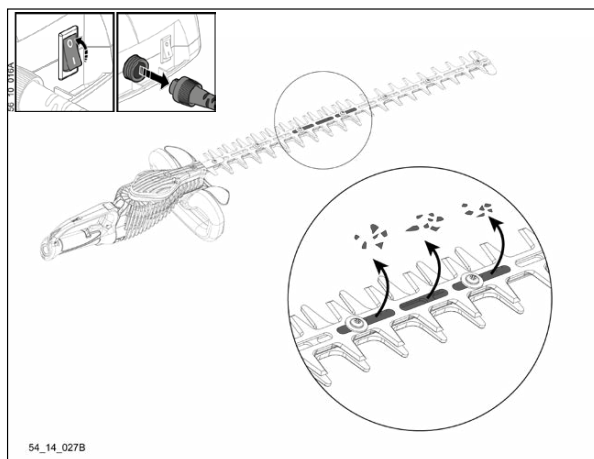
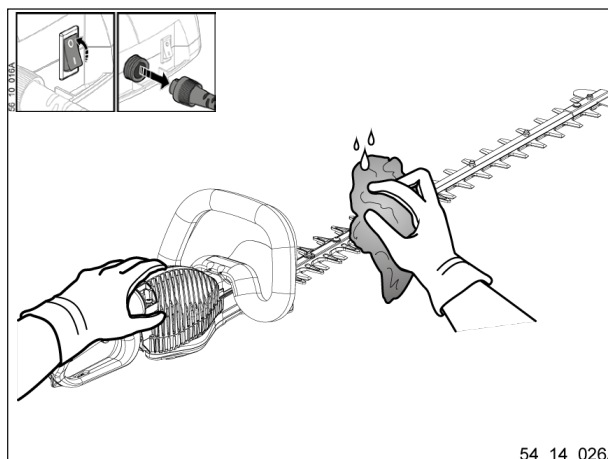
ATTENTION ! Toujours déconnecter le taille-haie de la batterie avant d'intervenir sur les lames.

- Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

SERRAGE DES LAMES (DIFFICULTÉ 1)



NETTOYAGE

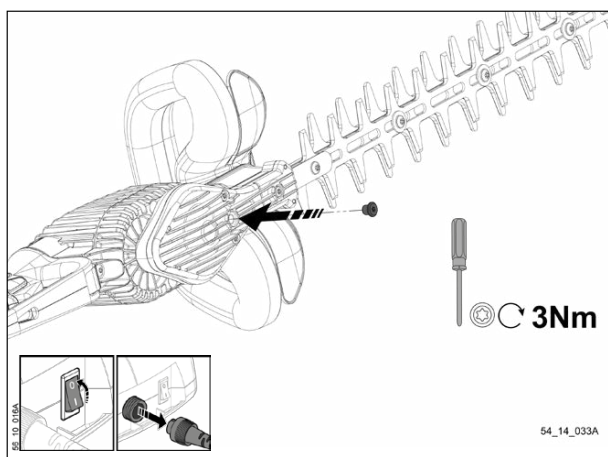
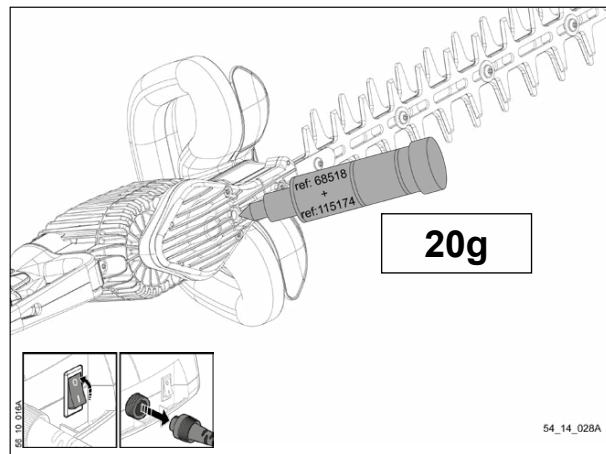
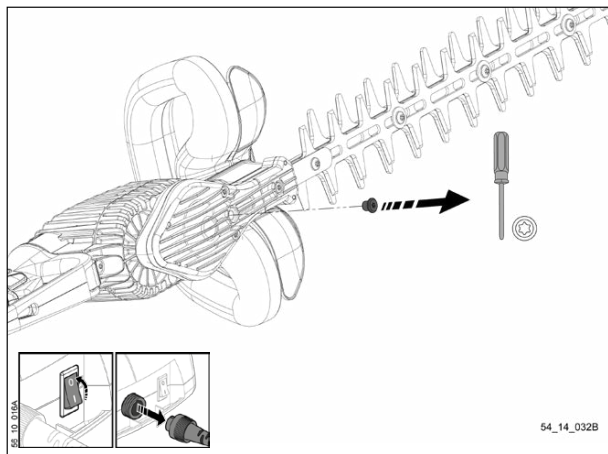


AVERTISSEMENT :

Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White-Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

ENTRETIEN

GRAISSAGE DU RÉDUCTEUR DE LAMIER (DIFFICULTÉ 1)



Le réducteur de lamier doit être graissé après les 25 premières heures d'utilisation puis toutes les 50 heures.

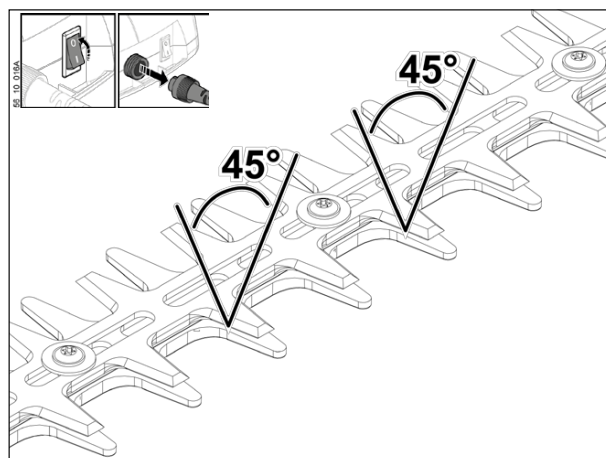
AFFÛTAGE DES LAMES (DIFFICULTÉ 2)

Affûter les lames peu et souvent.
Vérifier régulièrement l'affûtage des lames pendant les premières heures de travail afin de connaître la fréquence d'affûtage à réaliser.

Respecter un angle de 45° au niveau de la lame pendant l'affûtage.



ATTENTION ! Toujours déconnecter le taille-haie de la batterie avant d'intervenir sur les lames.



ENTRETIEN

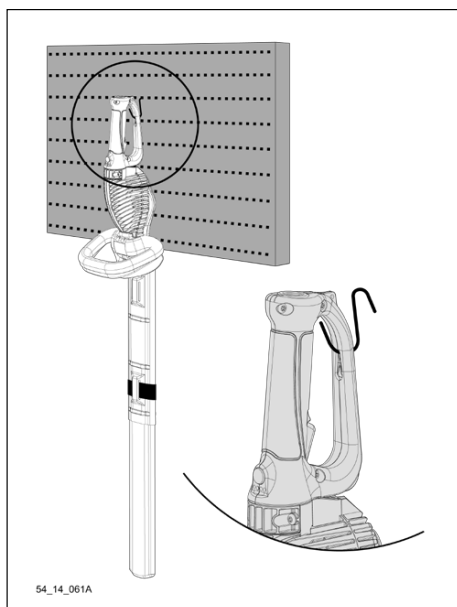
REMARQUE :

**Faire réviser le taille-haie toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum.
Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.**

Ces pièces doivent être changées à titre préventif ou au minimum tous les ans :

- Tôle de protection, réf : 71297
- Kit visserie, réf : 120445
- Butée anti-rebond, réf : 117524
- Feuillard lamier, réf : 117541 (L 51), réf : 117542 (L 63), réf : 117543 (L 75).
- Joint, réf : 71306

STOCKAGE



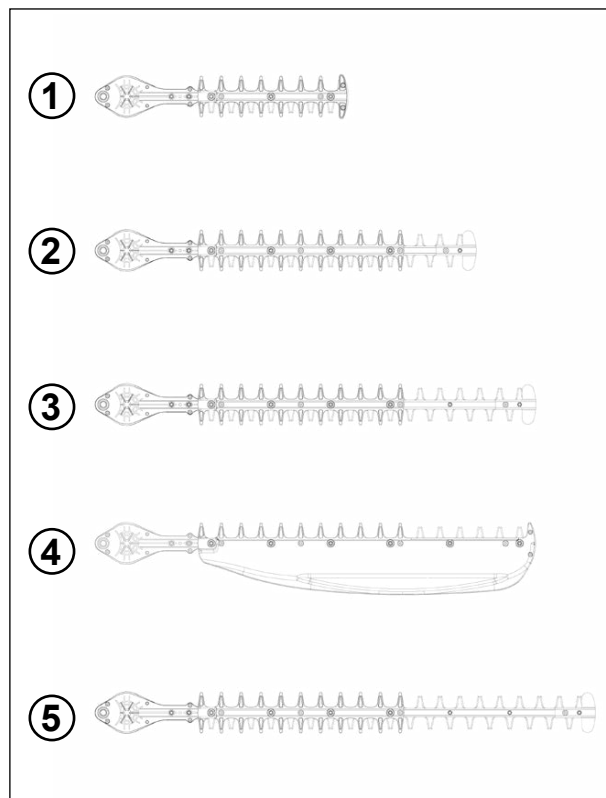
STOCKAGE HORS SAISON

- Toujours stocker un outil propre.
- Toujours stocker un outil avec sa lame lubrifiée.
- Toujours stocker l'outil réducteur graissé.
- Mettre en place le fourreau de lamier pendant le transport et le stockage.

ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

OUTILS DE COUPE

- 1– Lamier L27 = réf : 57096
- 2– Lamier L51 = réf : 56205
- 3– Lamier L63 = réf : 56206
- 4– Kit déflecteur pour lamier L63 = réf : 57097
- 5– Lamier L75 = réf : 56207



ACCESSOIRES

- 1– Brassard HELION = réf : 74338
- 2– Rallonge de 10,3 m = réf : 100994



CONSOMMABLES

- 1– Cartouche de graisse 400g PELLENC = réf : 115174
- 2– Spray nettoyant PELLENC = réf : 121633
- 3– Pompe à graisse = réf : 68518



Consommables vendus séparément

PANNES ET DIAGNOSTICS POSSIBLES*

* A faire confirmer par un distributeur agréé PELLENC.

 **ATTENTION ! Toujours déconnecter le taille-haie de la batterie avant d'intervenir sur les lames.**

Problème	Vérification	Cause probable	Action possible
Le taille-haie ne fonctionne pas	Les diodes sont éteintes	Batterie déchargée	Recharger la batterie
		Batterie HS	Changer la batterie
		Mauvaise connexion avec la batterie	Vérifier le câble d'alimentation
			Vérifier les connexions (outil et batterie). Les nettoyer à l'air comprimé si besoin. Vérifier que tous les interrupteurs sont actifs. Répéter la manipulation si besoin.
Le taille-haie fonctionne par intermittence	Les diodes sont allumées	Sécurité au démarrage / Mise en veille (Temporisation > 5min)	Faire un double-clic sur la gâchette de la poignée arrière et actionner la gâchette de la poignée avant.
		Les interrupteurs Marche/Arrêt sont défectueux	Débrancher puis rebrancher le câble d'alimentation. Redémarrer la batterie
		Dispositif de coupe bloqué	Nettoyer et lubrifier le lamier
		Faux-contact interne	Contacter votre revendeur agréé PELLENC
	Les diodes s'allument par intermittence	Câble électrique endommagé	Changer le câble d'alimentation
	Les diodes sont toujours allumées	Lamier encrassé	Nettoyer et lubrifier le lamier
		Les interrupteurs Marche/Arrêt sont défectueux	Contacter votre revendeur agréé PELLENC

Protections outil

Le taille-haie s'arrête lors du travail	Les diodes clignotent avant l'arrêt 1 bip long et 4 bips courts provenant de la batterie avant l'arrêt	Protection thermique de l'outil	Nettoyer et lubrifier le lamier
			Laisser refroidir l'outil
	Les diodes sont allumées avant l'arrêt	Faux-contact interne	Contacter votre revendeur agréé PELLENC
		Sur-tension	Redémarrer l'outil
		Batterie vide	Recharger la batterie

Pour tous les problèmes concernant la batterie, se référer à la notice vendue avec la batterie.
PELLENC recommande de s'adresser à un revendeur agréé PELLENC dans tous les cas de panne.

GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC S.A.

I. Garantie Légale

A. Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

B. Garantie légale de conformité

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation «Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

II. Garantie Commerciale Pellenc

A. Contenu

1. Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

2. Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

B. Durée de la garantie

1. Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

2. Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

C. Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

III. Mise en oeuvre de la garantie commerciale

1. Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

IV. Service après-vente payant

A. Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

B. Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

C. Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

FABRICANT	PELLENC SA
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - CS 10047 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC SA
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - CS 10047 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LE MATÉRIEL DÉSIGNÉ CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE
FONCTION	TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE ALIMENTÉ PAR BATTERIE DESTINÉ À LA TAILLE DE BUISSONS / HAIES
NOM COMMERCIAL	HELION 2 COMPACT
TYPE	HELION 2 COMPACT
MODÈLE	HELION 2 COMPACT
N° DE SÉRIE	54R00001 - 54R49999 54S00001 - 54S49999 54T00001 - 54T49999

SATISFAIT A L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINE 2006/42/CE

EST CONFORME AUX AUTRES DIRECTIVES ET/OU DISPOSITIONS PERTINENTES SUIVANTES :

- 2014/30/UE Directive CEM
- 2003/10/CE Directive Bruit
- 2002/44/CE Directive Vibrations
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement REACH
- 2012/19/UE Directive DEEE

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

- EN 60745-1 :2009+A11 :2010
- EN 60745-2-15 :2009+A1 :2009
- EN 60529 :1991+A1 :2000+A2 :2013
- EN 55014-2 :2009

LES AUTRES NORMES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

- EN 55014-1 :2012
- EN 61000-4-2 :2009
- EN 61000-4-3 :2011

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	91	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WA_g}	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

FAIT À PERTUIS, LE 02/05/2017

JEAN MARC GIALIS

Directeur Général Délégué

